



TRIP AUTOMNE 2023

7 & 8 novembre

Table ronde 6

NUMÉRIQUE PEUT-IL RIMER AVEC ÉTHIQUE ?

Animation :



Frédéric GERBELOT

Chargé de mission - Avicca

Intervenants :



Christophe HUGON

Conseiller municipal délégué à la transparence à l'open data municipal, au numérique municipal, au numérique responsable et à la transition numérique - Ville de Marseille



Julia HERRIOT

Co-Directrice du Programme Société Numérique ANCT

[\(Présentation ANCT de la table ronde\)](#)



Clarisse DESSOUDE

Responsable RSE et Partenariats extérieurs – Orange Concessions

[\(Présentation Orange Concessions de la table ronde\)](#)

Frédéric GERBELOT

Chargé de mission – Avicca

Avec cette table ronde, nous vous proposons de prendre un peu de recul, si ce n'est un peu de hauteur comparativement à nos sujets traditionnels. Vous savez qu'historiquement, l'Avicca a toujours été très présente sur les questions relatives aux infrastructures de réseaux, la dimension physique de ces réseaux. Nous nous sommes ensuite progressivement engagés sur tous les volets usages et services, et c'est tout naturellement que nous nous sommes orientés vers les problématiques liées à l'impact environnemental du numérique quand ces dernières ont émergé dans le débat public. Nous vous proposons très modestement de prolonger cette évolution en se penchant sur la dimension éthique que peut revêtir le numérique, et pour cela nous avons choisi de tendre le micro à trois panelistes pour évoquer ce vaste sujet.

Par ordre chronologique d'apparition à la tribune, il y aura tout d'abord Christophe HUGON qui est élu municipal à la ville de Marseille, qui est également en charge d'une délégation sur la transparence et l'open data municipal notamment. Nous nous pencherons ensuite sur la stratégie mise en place par l'État en matière d'inclusion numérique par la voix de Julia HERRIOT qui est co-Directrice du Programme Société Numérique au sein de l'ANCT. Enfin, nous verrons comment un acteur économique peut intégrer ces aspects dans son quotidien et son action entre démarche volontariste et obligations réglementaires avec l'intervention de Clarisse DESSOUDE, Responsable RSE et partenariats extérieurs chez Orange concessions.

Nous allons ouvrir cette table ronde avec vous Christophe HUGON. Je précise que vous êtes également un tout nouveau membre du Conseil d'administration de l'Avicca et à ce titre nous vous félicitons pour votre élection qui date d'hier matin. Mais c'est bien en tant qu'élu local que vous intervenez aujourd'hui à cette table ronde et vous allez pouvoir nous expliquer en quoi une collectivité peut s'engager dans une démarche éthique quand elle fait ses choix en matière de politique d'aménagement numérique du territoire, quand elle améliore la couverture et les services fixes comme mobiles, quand elle recueille et quand elle traite des données numériques, mais également quand elle achète du matériel et des logiciels et aussi dans les pratiques de ses agents. Comment peut-elle faire de la pédagogie auprès de ses concitoyens ? Comment peut-elle réutiliser son matériel ? ...

Christophe HUGON

Directeur des réseaux Ile-de-France - Orange

C'est un sujet très large, mais qui me tient particulièrement à cœur. Je pose dès maintenant la question : quel sens donnons-nous au mot éthique ? Nous pouvons avoir une vision un peu moraliste, de morale derrière le mot éthique, or la morale et l'éthique c'est complètement différent. La morale c'est l'action qui est derrière l'éthique. Qu'allons-nous faire ? Par exemple, nous devons donner le très haut débit pour tous. Imaginons que cela est une valeur morale. L'éthique, ce sera plutôt la question que nous nous posons avant d'établir l'action que nous devons mener. Et c'est là que cela prend tout son sens dans le numérique puisque nous devons nous poser la question : pourquoi devons-nous faire du numérique ? Comment devons-nous le faire ? Pour l'exemple de la connexion au très haut débit pour tous, en posant cette question nous pouvons amener des réponses humaines, c'est le plus simple et le plus rapide. Nous voulons que tous et toutes aient accès de manière égale et juste à l'outil technologique, puissent faire ses démarches administratives, payer ses abonnements divers et variés, inscrire ses enfants à l'école, etc. Mais ce qui est intéressant avec l'éthique, c'est que nous pouvons également nous poser des questions pragmatiques. Cela va bien au-delà des valeurs humaines qui sont souvent centrales notamment dans notre culture un peu universaliste. Mais nous pouvons aussi nous poser la question : voulons-nous que nos entreprises ne se développent que dans certains territoires où il y a le très haut débit ? Voulons-nous que les populations ne se concentrent que sur certains territoires ou que nous ayons aussi un choix de développement humain et économique de manière égale sur tout le territoire et de manière égalitaire ? Là, nous avons finalement un enjeu qui est sociétal, économique et de vision à la fois de nos entreprises et de notre pays. C'est là que le mot éthique va bien au-delà de quelque chose qui est un peu « buzzoir » de dire : « *regardez, nous faisons de l'éthique* ». Non, nous avons une vraie vision de comment est-ce que les actions dans le numérique doivent être menées.

A partir de là, nous nous sommes posé la question. Nous avons le choix et le devoir, dès lors que nous nous sommes posé la question, de poser un curseur et de faire un arbitrage dans ce que nous allons définir, les limites entre l'éthique pour la connectivité pour tous, pour les raisons financières, pour l'investissement de l'État, etc. en fonction de valeurs partagées, d'un consensus. Cette question-là et surtout la réponse que nous allons y apporter sera toujours amenée à évoluer dans le temps. Nous n'aurons pas la réponse universelle un jour, parce que nos sociétés évoluent ainsi que nos technologies. Et c'est là où c'est intéressant car le travail d'éthique est un travail qui

dure depuis pratiquement 3 000 ans et qui est continu, et qui doit être appliqué dans tous nos choix de société.

Pour la première moitié de la réponse, numérique peut-il rimer avec éthique ? Oui, nous pouvons nous poser des questions, c'est facile. Maintenant, y apporter des réponses veut dire en prendre la responsabilité et là, j'ai envie de rebondir sur les politiques de la ville de Marseille et les politiques du numérique responsable, quel mot y a-t-il derrière ? Nous établissons les enjeux et nous essayons d'y apporter une réponse et une fois qu'on l'a apportée, nous essayons d'établir des actions qui correspondent à ces valeurs éthiques que nous avons établies. Il y a donc des enjeux environnementaux, sociétaux, d'égalité. Le reconditionnement est un très bel exemple des opérations que nous avons faites avec Orange. Reconditionnement de 1 000 ordinateurs pour les associations : ça répond à un enjeu éthique autour de l'environnement. Nous n'avons pas renouvelé avec du neuf, car nous avons des tensions sur les matériaux, sur l'énergie pour la fabrication, etc. Au lieu de créer du nouveau, nous réutilisons de l'ancien et nous le reconditionnons pour qu'il soit réutilisable. Cela permet aussi de lutter contre la fracture numérique, parce que cela permet de fournir une électronique proportionnée et de qualité et qui correspond à un besoin, et à un coût réduit. Cela permet également de développer ce tissu associatif qui est aussi un appui de l'économie et de la vie humaine que nous avons dans la ville. Cet exemple recouvre un peu tout cela dans une action qui est symbolique et forte au premier abord, mais lorsque nous creusons, nous nous rendons compte que ce choix-là a une vraie importance. Nous avons beaucoup d'enjeux dont celui de médiation numérique. Je préfère parler de médiation numérique que d'inclusion numérique parce qu'inclusion numérique crée une sorte de fracture, une sorte d'obligation de forcer la totalité de la population à être dedans ou dehors. En réalité, la vie ne fonctionne pas comme cela, elle n'est pas binaire. Et la médiation numérique veut dire emporter ceux qui le peuvent et le veulent dans le numérique pour qu'ils puissent mener leurs actions ou les accompagner dans ce monde numérique. Ce sont toutes ces questions-là, un peu philosophiques mais qui nous permettent de faire le choix, de prendre des décisions assumées dans nos actions, et c'est cela le plus important. Nous nous trouvons à la porte d'un nouveau travail éthique profond, c'est l'intelligence artificielle et notamment l'intelligence artificielle générative.

Pour conclure, je vais donner un exemple assez simple sur l'impact éthique que nous pouvons avoir sur l'intelligence artificielle mais auquel nous ne pensons pas spontanément. Il y a peu, j'ai demandé de générer une photographie, une image de personnes qui prenaient l'apéro. C'était pour un événement associatif. On m'a effectivement donné une belle image de personnes qui

prenaient l'apéro. Il y avait six hommes et une femme. Pour une autre occasion, j'ai demandé une scène où quelqu'un faisait le ménage sans autres précisions, et là, nous n'avions que des femmes qui étaient techniciens de surface. C'est là que nous voyons que l'outil répète nos biais que nous le voulions ou pas. Si nous ne voulons pas être dans un renforcement positif de nos biais que nous ne considérons pas éthiques, l'une des actions est aussi d'adapter l'outil pour qu'il puisse nous accompagner dans nos propres volontés d'action que nous pourrions qualifier morale mais qui en réalité sont des actions qui vont dans le sens éthique que nous aurons défini ensemble dans un consensus en établissant tous les enjeux et en assumant le positionnement du curseur et les décisions qui en découlent.

■ **Frédéric GERBELOT**

Chargé de mission - Avicca

Beaucoup de choses ont été dites, nous sommes aux confins de la philosophie et nous vous en remercions. Nous avons bien noté les notions auxquelles cela renvoie, de cohésion sociale et de cohésion territoriale ; nous notons également que vous préférez l'acception de médiation à celle d'inclusion numérique. Mais là, je vais donc me tourner maintenant vers la représentante des services de l'État : Comment cela raisonne-t-il au vu du dispositif que vous mettez en place au niveau national ? Car je crois savoir que vous avez une feuille de route qui est largement entamée et qui fait également appel aux territoires.

■ **Julia HERRIOT**

Co-Directrice du Programme Société Numérique ANCT

Merci beaucoup Monsieur HUGON, ce que vous avez dit est très parlant par rapport à la fracture numérique. J'appartiens au programme société numérique de l'ANCT qui est plutôt axé sur les usages, donc médiation numérique et apprentissage du numérique et plus largement, nous essayons de défendre un numérique d'intérêt général. Pour définir les besoins de la population en termes d'inclusion numérique, nous avons mis à jour le chiffre dont nous parlons souvent des 13 millions de personnes éloignées du numérique. Nous avons commandé une étude avec le CREDOC et le CREAD pour la mise à jour de ce chiffre et nous sommes tombés sur 16 millions. Or ce que montre l'étude va bien plus loin que cela. L'idée est de sortir de cette logique d'inclus et d'exclus du numérique, puisqu'en fait l'éloignement au numérique est un phénomène social provoqué par une multiplicité de facteurs dont la précarité. Aujourd'hui, cela paraît absurde de parler d'inclus et d'exclus dans le sens où nous allons tous, chacun d'entre nous à un moment de

notre vie, être exclus du numérique. Si nous parlons d'intelligence artificielle, certains sont déjà dépassés par cela alors que nous maîtrisons parfaitement d'autres outils du numérique. Peut-être que demain, l'intelligence artificielle devra être maîtrisée tout simplement pour avoir accès à ses droits. Au programme société numérique, nous défendons cette éducation populaire au numérique qui doit permettre à tout un chacun, s'il le souhaite, de pouvoir saisir toutes les opportunités que le numérique lui propose. La nouvelle feuille de route pour l'inclusion numérique proposée au niveau national prend la suite de la stratégie nationale pour l'inclusion numérique qui avait été initiée en 2018. Nous avons souhaité lancer de nouvelles stratégies et proposer des concertations dans le cadre du conseil national pour la refondation sur le volet inclusion numérique. Des concertations nationales et territoriales qui ont duré à peu près sept mois. Nous avons consulté tout l'écosystème de la médiation numérique, à la fois des collectivités, des élus pour un numérique inclusif, les médiateurs numériques, etc. pour essayer de faire le bilan sur ce que le plan de relance a généré puisque le plan de relance a un peu bousculé les politiques publiques d'inclusion numérique à la fois aux niveaux national et territorial. Certaines collectivités qui avaient déjà un schéma départemental d'inclusion numérique, ont pu structurer plus fortement leurs actions. D'autres qui n'avaient pas de schéma directeur et qui se sont retrouvées avec des conseillers numériques un peu partout. L'idée est de se poser pour savoir ce que ce dispositif avait provoqué, sachant qu'il avait été déployé de manière un peu rapide dans le cadre de la relance et essayer de voir ce que nous pouvons en faire maintenant et quels sont nos nouveaux objectifs. Cette concertation a réuni beaucoup de personnes et nous avons abouti sur 270 propositions que nous avons condensées en 16 engagements autour de 4 axes.

Le premier est la territorialisation des politiques publiques d'inclusion numérique puisque le plan de relance a initié quelque chose de très centralisé via le déploiement des conseillers numériques. L'idée est de pouvoir formaliser ou consolider lorsqu'elles existent déjà, des gouvernances locales pour l'inclusion numérique, pour que chaque bassin de vie ait sa propre stratégie d'inclusion numérique.

Le deuxième axe porte sur l'outillage des médiateurs numériques pour qu'ils puissent avoir des outils dédiés facilitant leur action pour lever les freins psychosociaux aux usagers, pour avoir des moyens de réaliser des diagnostics qualitatifs de compétence des usagers. Nous prévoyons de réaliser toute une suite d'outils pour les médiateurs numériques.

Le troisième axe porte sur la formation pour consolider la filière de la médiation numérique qui est encore un peu balbutiante et pour laquelle nous avons essayé de soutenir notamment le titre professionnel de responsable d'espaces de médiation numérique que nous avons proposé à tous

les conseillers numériques afin qu'ils aient un bagage certifiant qui pourrait leur donner l'occasion de continuer leur carrière de médiateur numérique. Nous avons commencé un EDEC, c'est-à-dire un engagement du développement des compétences sur l'inclusion numérique avec le CNFPT notamment, pour pouvoir mieux faire reconnaître le métier de médiateur numérique qui aujourd'hui est trop peu attractif et trop peu connu. C'est un gros chantier sur la formation notamment sur la formation continue de ces médiateurs numériques qui sont sans arrêt face à de nouvelles problématiques qui sont multiples en fonction des publics spécifiques qui sont potentiellement accompagnés.

Le quatrième axe concerne la donnée. Nous commençons à avoir un certain nombre de données sur l'inclusion numérique, notamment à travers les accompagnements des conseillers numériques puisqu'ils ont un compte-rendu d'activités à remplir après chaque accompagnement. Nous avons des données territorialisées sur les accompagnements sollicités par les bénéficiaires sur l'inclusion numérique. Toutes ces données là et d'autres, notamment un indice de fragilité numérique que nous sommes en train de consolider avec notre partenaire, la Mednum, nous permettront de réaliser une plateforme qui regroupe toutes ces données d'inclusion numérique et permettront de faire des diagnostics territoriaux pour les décideurs publics pour mieux comprendre les besoins territoriaux pour prendre des décisions sur l'inclusion numérique et les politiques publiques locales.

A travers tous ces engagements, nous souhaitons faire la promotion de communs numériques qui est un dispositif numérique dont le code est ouvert et dont chacun peut se saisir selon une gouvernance qui est démocratiquement décidée. Par exemple, Wikipédia est le commun numérique le plus connu. L'idée est que tout notre outillage, je pense surtout à l'axe 2, la suite d'outils pour les médiateurs numériques et aussi l'axe 4, la plateforme de données sur l'inclusion numérique, soient ouvertes et que potentiellement tous les décideurs locaux puissent s'en saisir pour pouvoir rajouter leurs briques ou en enlever certaines.

Je veux faire un zoom sur l'engagement 1 qui est la territorialisation des politiques publiques d'inclusion numérique puisque c'est là où nous avons entamé le plus de choses. Nous sommes en train de créer une instance nationale avec d'autres ministères, car l'idée est que l'inclusion numérique soit l'affaire de tous dans tous les domaines. A l'échelle régionale, nous avons les hubs numériques, les hubs territoriaux pour un numérique inclusif qui sont des réseaux à l'échelle régionale qui agissent pour l'inclusion numérique et avec qui nous travaillons beaucoup. Il y a bien sûr les SGAR. Au niveau régional nous imaginons un appui technique et une animation. Au niveau départemental, c'est là où les gouvernances sont « attendues », où nous pensons que c'est la

bonne échelle pour pouvoir consolider une stratégie locale pertinente pour l'inclusion numérique. Cela ne veut pas dire que les acteurs régionaux ne pourront pas faire partie de cette gouvernance, bien au contraire. Simplement c'est d'avoir une gouvernance locale bien identifiée au niveau départemental. A l'échelle locale, les conseillers numériques et les médiateurs numériques seraient coordonnés par des coordonnateurs de conseils numériques. Nous avons un appel à projets ouvert à ce sujet-là. L'idée est de pouvoir outiller et potentiellement subventionner sur des besoins en ingénierie financière et gouvernance.

Comment cela se traduit-il ? Le 28 juillet, nous avons envoyé une circulaire qui donne la déclinaison opérationnelle territorialisée des politiques publiques locales d'action numérique. Nous avons demandé aux préfetures de remonter les gouvernances pressenties par département. Quelques-unes ont commencé à émerger et l'idée est que d'ici la fin de l'année, nous puissions consolider toutes les parties prenantes de toutes les gouvernances partout en France et qu'elles puissent remonter les besoins en ingénierie financière pour pouvoir opérationnaliser les feuilles de route que nous souhaiterions voir naître, finaliser ou simplement envoyer, puisque des feuilles de route sont déjà en cours dans nombre de territoires avec des schémas départementaux d'inclusion numérique d'ici juin 2024.

Concernant la plateforme, nous avons commencé à préfigurer l'outil et nous chercherons des testeurs de cette plateforme d'ici la fin de l'année pour vous demander quels sont vos besoins de données précises sur l'inclusion numérique pour mener vos décisions au niveau local et pouvoir écrire ces feuilles de route locales.

Frédéric GERBELOT

J'ai une question relative à votre budget.

Julia HERRIOT

Avant le plan de relance, des choses avaient été enclenchées en matière d'inclusion numérique, je pense notamment au pass numérique. Mais nous n'avions pas 250 millions d'euros. Maintenant nous avons 200 millions pour le dispositif Conseillers numériques qui a été reconduit. Il y a très peu de dispositifs qui ont survécu au plan de relance, c'est-à-dire que pour la première fois dans l'histoire de la France il y a une ligne inclusion numérique dans le budget de

fonctionnement de l'État grâce au dispositif conseillers numériques. Il y a effectivement une dégressivité des subventions, mais une ligne est maintenue et pluriannuelle.

■ Frédéric GERBELOT

Clarisse DESSOUDE, nous avons eu l'exemple d'une démarche locale qui a été entreprise par la ville de Marseille, nous avons vu la présentation de la politique gouvernementale ; du côté d'Orange concessions, vous intervenez pour le compte de collectivités locales en tant qu'opérateur d'infrastructures de communications électroniques et donc vous contribuez à atteindre un objectif politique national de couverture du territoire, cela veut dire que votre positionnement et votre action sont très différents dans leur nature de ce qui nous a été présenté jusqu'à maintenant, et en tant qu'acteur économique, comment embarquez-vous ces sujets dans votre organisation, dans vos process, sachant que vous êtes soumis comme toute entreprise à certaines dispositions réglementaires en la matière et que vous êtes par ailleurs affiliés à un groupe (et pas des moindres) ayant ses propres pratiques internes, et qui -accessoirement- est votre principal sous-traitant ?

■ Clarisse DESSOUDE

Responsable RSE et Partenariats extérieurs – Orange Concessions

Je vais vous présenter la feuille de route d'Orange Concessions dans ce domaine, en partant pour la RSE de trois pans : environnemental, sociétal et gouvernance. Nous avons mis en place une démarche RSE dès la constitution de cette entreprise qui est relativement jeune puisqu'elle date de novembre 2021 dans un objectif d'amélioration continue et en toute humilité. En effet, c'est un exercice très complexe. Nous cherchons dans un premier temps à se mesurer et à regarder les axes d'amélioration que nous pouvons avoir. Pour lever toute ambiguïté, Orange Concessions est bien une filiale d'Orange, mais une filiale à 50 %. C'est-à-dire que nous sommes déconsolidés du groupe, que nous ne sommes plus dans ses effectifs, plus dans ses comptes financiers. Orange détient 50 % et un consortium d'actionnaires extérieurs détient le reste. Tout cela pour en arriver au fait qu'en 2026, nous serons soumis à la CSRD qui est une directive européenne, qui nous obligera à rendre un rapport de durabilité et un rapport extra-financier sur l'ensemble de nos activités de 2025. Nous ne serons pas intégrés dans celui d'Orange.

Concernant les trois pans sur lesquels nous travaillons : comment définir une stratégie gagnante à la fois pour la planète, pour la société et pour l'entreprise ? Ce qui est très important dans cette

démarche c'est d'impliquer toute l'organisation à tous les niveaux : tous les acteurs de l'entreprise ont un rôle à jouer et tous les métiers sont concernés. Avoir un comportement transparent et responsable joue efficacement sur la performance globale de l'entreprise.

Je vais tout d'abord vous parler de l'aspect environnemental. Quand nous parlons d'empreinte environnementale, toutes les entreprises et collectivités auront à réaliser leur bilan carbone. Pour l'instant, nous n'avons pas à le faire dans la mesure où nous sommes en dehors des obligations. Cependant, nous nous sommes dit que ce serait bien de commencer à s'entraîner car l'exercice va être très compliqué. Il y a trois scopes : le scope 1 correspond à ce que vous détenez juridiquement, le scope 2 correspond aux énergies que vous payez et le scope 3 correspond à tout le reste. Un bilan carbone se calcule dans la chaîne de valeurs, c'est-à-dire que vous devez prendre en considération tout l'amont à savoir, les fournisseurs et leur empreinte, ce que vous faites par vous-même, puis les produits et services que vous vendez. nous y arrivons pour le 1 et le 2 car nous sommes sur des ratios physiques (factures et consommations de CO2). Sur le 3 nous sommes encore en ratios monétaires, donc nous établissons un bilan comptable et convertissons des Euros en CO2. Ce bilan n'est sûr qu'à une trentaine de pourcents et c'est là que nous devons apporter des améliorations. Je citerai Jean-Marc JANCOVICI qui dit que « le bilan carbone reflète non pas un lien de responsabilité, mais un lien de dépendance ». Dans cette chaîne de valeur du numérique, nous sommes tous responsables. Si nous, opérateurs d'infrastructures, ne représentons que 5 % de l'empreinte environnementale du numérique, nous sommes dépendants des autres, nous n'existons pas s'il n'y a pas de Data center, si les gens n'achètent pas d'équipements ou s'ils n'utilisent pas le numérique. Tout est lié.

Nous n'attendons pas les contraintes, qui arrivent très vite, nous agissons collectivement avec la filière, donc la mission environnement d'InfraNum, qui a déjà détecté quelques leviers pour toute la filière, de l'éco-construction à la sobriété des usages. Pour notre part, nous travaillons sur l'affinement du scope 3 avec nos fournisseurs et notre partenaire principal qu'est Orange. Et également sur l'efficacité énergétique de nos sites car ce qui pèse le plus pour un opérateur, c'est la consommation énergétique qui correspond à environ 30 % de l'empreinte carbone. Donc nous travaillons sur nos locaux, sur nos équipements techniques, les shelters, les NRO-PM, sur des énergies vertes, renouvelables, panneaux photovoltaïques. Nous travaillons sur nos déplacements et les flottes de véhicules de nos sous-traitants, puis sur la maîtrise de nos usages numériques. Début décembre et durant une semaine, nous allons procéder au nettoyage de nos boîtes mails, nettoyer les ordinateurs pour évacuer des documents qui ne servent plus. Nous

allons faire une photo avant et une photo après. Nous allons donner des bonnes pratiques pour aller dans ce sens.

Concernant la gestion des crises, suite aux différentes tempêtes, nous sommes en train de mettre en place des process. Nous travaillons avec ENEDIS sur le délestage par exemple.

Le deuxième pan est relatif à la partie sociale/sociétale. Avec les contraintes réglementaires (RGPD), nous avons mis en place des chartes pour nos personnels, nos clients et nos sous-traitants. C'est important dans les métiers du numérique, mais il est difficile d'attirer des talents, des femmes, des personnes porteuses de handicaps, de la diversité. Aujourd'hui, nous n'y sommes pas, mais nous regardons comment faire mieux. Sur la partie communauté et développement local, il y a la norme ISO 26000 sur la RSE qui a sept thématiques dont une concerne les communautés de développement local et c'est dans notre cœur de métier puisque nous sommes un opérateur d'infrastructures dans les territoires. Nous avons eu, sur à peu près la moitié des RIP, des contraintes qui finalement se sont transformées en opportunités qui se sont très bien passées puisque nous avons dépassé largement tous nos objectifs en matière d'insertion. Certains de nos RIP continuent. Je citerai l'Ariège qui au-delà de ses objectifs travaille avec des entreprises et associations de l'insertion socioprofessionnelle sur ses activités.

Le dernier pan : gouvernance et éthique. Tout cela doit vraiment être intégré dans la stratégie de l'entreprise et même être un outil stratégique pour développer le business. Et nous pouvons même dire que cela accompagne le business et qu'à l'inverse, s'il n'y avait rien de fait, cela remettrait en cause la pérennité de notre activité commerciale. Je ne vais pas citer toutes les chartes que nous avons développées et mises en place. Dans l'aspect gouvernance, il y a également le travail sur la double matérialité. C'est un concept qui est assez simple et qui consiste à décrire les impacts qu'ont le climat et les changements sociaux sur votre activité et à l'inverse, quels impacts a votre activité sur le climat, l'environnement, la société et les enjeux sociétaux.

Enfin, de manière très pragmatique et en toute humilité, nous nous sommes basés sur ce que nous savons faire : diminuer notre consommation énergétique, mieux calculer notre scope 3. Sur l'insertion professionnelle, au plus proche des territoires, et là les départements sont très impactés par l'emploi, et sur le sociétal, nous avons mobilisé tous nos salariés, de plus nous avons des partenariats qu'ils soient nationaux ou locaux en fonction des objectifs des territoires.

Je termine par cette fameuse directive européenne qui va tous nous faire beaucoup travailler. Ce qui est compliqué est la mise en qualité des données, la gestion de la DATA que nous allons traiter

comme la donnée financière. Il est difficile d'avoir des données fiables, des indicateurs que nous puissions suivre. Nous avons un gros travail sur ce sujet-là. Nous devons apporter les preuves de ce que nous faisons et avoir des indicateurs d'avancement que nous puissions suivre et montrer ce que nous mettons en œuvre, donc communiquer en évitant le green washing.

En conclusion, je reprends une phrase de l'ARCEP à laquelle nous nous associons et qui dit « notre ambition collective est de conjuguer le développement des usages et la réduction écologique du numérique ». Pour l'entreprise, il s'agit de se questionner sur les enjeux d'un numérique éthique. Pour un opérateur c'est aussi de favoriser l'innovation, le collaboratif, l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, l'engagement de toutes les parties prenantes. Nous devons être dans un dialogue permanent avec toutes les parties prenantes que sont les salariés, les clients, les délégants, les banques, nos actionnaires, et tout cela en s'impliquant très fortement dans le développement des territoires.

■ **Frédéric GERBELOT**

Je vais poser une question destinée directement à Orange Concessions : c'est peut-être une déformation professionnelle, mais en général quand on s'aperçoit que les opérateurs atteignent leurs objectifs, nous avons la faiblesse de penser que ces objectifs n'étaient peut-être pas assez ambitieux. Donc là, comme vous les avez largement dépassés, cela signifie que les collectivités pourraient mettre la barre un peu plus haut pour leurs prochaines consultations ?

■ **Clarisse DESSOUDE**

Je crois que nous allons avoir des obligations supplémentaires et que les collectivités vont également en avoir en matière de RSE. Et la loi REEN promulguée par le Sénateur CHAIZE va obliger les collectivités à aller dans ce sens-là et elles vont aussi répercuter quelques-unes de ces obligations sur les entreprises avec lesquelles elles travaillent. Nous commençons à le voir dans certains RIP où des collectivités demandent un rapport annuel comportant une partie RSE. Et dans les RFP, il y a aussi une partie RSE. C'est très positif et c'est une démarche gagnant/gagnant.

■ **Frédéric GERBELOT**

...et nous savons que la loi qui vise à réduire l'empreinte environnementale du numérique, pour ne parler que de ce volet-là, incite les collectivités de plus de 50 000 habitants à adopter leurs propres stratégies du numérique et en matière d'impact environnemental. Vous allez donc pouvoir fourbir

vos armes pour répondre aux prochaines consultations puisqu'elles vont également cocher cette case-là.

Je me retourne à nouveau vers Christophe HUGON, et au vu de ce qui a été présenté par nos deux intervenantes, voulez-vous vous situer en réaction ou en complément de ces interventions ?

Christophe HUGON

J'aimerais compléter la vision. La ville de Marseille a pris l'orientation de poser une première délibération qui définit les enjeux et la politique, qui donne la réponse à la question quelles sont les valeurs éthiques numériques responsables pour nous et une stratégie de déposer une feuille de route annuelle pour se remettre à jour tous les ans sur les objectifs numériques responsables. Typiquement, pour 2023/2024, nous nous sommes fixés comme objectif de faire 100 %, de reconditionné, ou de recycler du matériel qui est un objectif qui a été atteint, ou de travailler dans la médiation numérique et de s'impliquer et s'engager plus loin dans la médiation numérique. Ce que nous avons fait au travers de grandes associations comme les interconnectés où nous avons été impliqués dans la construction France numérique ensemble. Aujourd'hui, nous voulons nous positionner auprès de la Préfecture du département comme leader dans la médiation numérique, car nous considérons que l'échelon de la mairie ou des mairies de secteur pour la ville de Marseille, est l'échelon qui se confronte le plus à tout ce qui est fracture numérique et surtout éloignement du numérique et bien que traditionnellement ce sont plus la métropole et le département qui sont impliqués dans la médiation numérique. Nous faisons également d'autres travaux, notamment avec les opérateurs autour de l'impact que peut avoir le déploiement. J'ai parlé essentiellement de l'impact positif sur le très haut débit pour tous, ce qui est très important et qui pose vraiment un objectif pour nous, mais aussi de le faire de manière raisonnable et raisonnée, c'est-à-dire de manière intégrée par rapport à la ville, au patrimoine, à la valeur historique, à son environnement parc naturel, car un parc naturel entoure la ville de Marseille, mais aussi sur les impacts numériques responsables.

Comment travaillons-nous là-dessus ? Nous allons proposer une nouvelle grille tarifaire qui propose des tarifs préférentiels lorsqu'il y a une stratégie numérique responsable, une stratégie environnementale, une stratégie d'intégration, etc. Ce sont dans ces travaux qui sont à la fois facilitateurs en proposant une grille tarifaire plus claire, du patrimoine municipal pour le

déploiement, mais aussi plus regardants sur la façon dont c'est fait, pour qu'il y ait une acceptabilité, une meilleure intégration et un meilleur respect environnemental. Nous encourageons les citoyens à faire des demandes de mesures à l'ANFR pour les rassurer par rapport à leur exposimétrie. A Marseille, nous travaillons très bien sur la question de l'exposition qui nous permet d'être globalement en-dessous de 4 volts/mètre et généralement en réalité en-dessous de 2, voire de 1. Et c'est intéressant, car une exposimétrie moyenne faible, veut dire une consommation d'énergie faible aussi. Donc cela a un impact environnemental. Une fois que nous avons posé ces jalons, cette vision globale, nous n'avons plus qu'à dérouler dans l'action. Nous savons où nous allons et où poser le curseur.

La question « éthique rime-t-elle avec le numérique ? » est une question extrêmement large. Je la résumerai à « comment faire une vraie politique du numérique et sortir de la politique opportuniste où nous avons l'occasion de faire du green washing ou de faire plaisir à tel ou tel comité de quartier ? » Nous avons une vision globale et nous voulons un résultat global pour toute la ville qui est dans le consensus éthique et dans l'acceptation du besoin, l'acceptation économique, l'acceptation environnementale, etc.

Frédéric GERBELOT

Je voulais rebondir sur l'incitation que vous faites auprès des riverains de faire des demandes de mesures à l'ANFR, demandes qui ne peuvent pas être faites directement par les particuliers mais qui doivent transiter via des associations de types habitat, logement, cadre de vie ou sensibilisation aux ondes, ou encore via des collectivités locales. Cela me rappelle une réflexion de nos correspondants de la métropole de Rennes, que je vais relayer. Cela concerne la couverture indoor. Ils faisaient de nombreux sondages auprès de la population qui montraient qu'environ 80 % des gens n'étaient pas curieux de savoir quel était leur niveau d'exposition aux ondes. Ils traduisaient cela de la manière suivante : « les gens préfèrent rester le nez sur leurs écrans plutôt que de savoir quelle est l'incidence derrière, et de mesurer ce à quoi ils sont confrontés ».

Christophe HUGON

Vous nous lancez sur un sujet qui est très intéressant qui est celui de la gestion des risques et de leur perception. Dans la perception du risque, il y a deux éléments, deux facteurs amplifiant ou réduisant qui existent.

Le premier est l'estimation du risque réel, qui est une donnée objective. C'est de savoir, par exemple, qu'il y a tant de morts sur la route ou tant de morts dans les trains ou dans les avions. Le second élément, qui est une chose très étudiée en sociologie et en psychologie cognitive, est le sentiment de maîtrise de ce risque. Nous avons le sentiment d'être en sécurité dans notre voiture parce que nous la conduisons, même si nous savons que le taux de mortalité est beaucoup plus élevé. Lorsque nous sommes dans un avion, énormément de phobies viennent du fait que non seulement nous ne conduisons pas l'avion, mais en plus, nous ne comprenons pas pourquoi il vole. Là, nous sommes dans l'absence totale de contrôle, et nous pouvons être dans l'avion le plus sûr de l'univers, nous aurons peur. C'est la même chose vis-à-vis de cela. C'est-à-dire que lorsque nous avons branché la télé, le micro-ondes, que nous avons allumé toutes les lampes, etc. ce sont des choses dont nous avons le contrôle, donc qui ne génèrent pas cette peur de perdre le contrôle. Lorsque nous voyons une antenne, nous ne maîtrisons pas l'intensité, nous ne comprenons pas quelle est l'intensité nécessaire, nous n'avons pas d'élément comparatif, nous ne sommes pas dans une situation de contrôle et nous générons un sentiment de peur par rapport à cela. Il y a tout un travail à faire autour de cette gestion et perception des risques. C'est pour cela qu'à la Ville de Marseille, nous souhaitons accompagner et nous sommes très volontaires pour que les mesures soient là parce qu'elles réduisent considérablement cette peur générée par le manque de contrôle. Bien que nous expliquions que l'antenne qui est sur le toit de la maison ne nous exposera pas parce qu'elle émet horizontalement, les gens n'aiment pas avoir une antenne au-dessus de leur tête. Tout cela parce que nous ne voyons pas les ondes, parce que nous ne maîtrisons pas l'intensité ni la technique qui est derrière et parce que ce n'est pas nous qui avons fait la simulation. Nous ne sommes pas tous égaux vis-à-vis de cela. Pour un technicien en ondes électromagnétiques, ce ne sera pas tout à fait pareil. L'origine du fait que 80 % des gens ne s'intéressent pas à leur exposimétrie indoor provient de l'élément que nous contrôlons, donc qui génère moins le sentiment de peur. C'est de la psychologie pure.

Frédéric GERBELOT

Nous sommes bien dans ce registre là aussi, après la philosophie, la psychologie. Julia HERRIOT, je reviendrais sur la présentation que vous avez faite de dispositif gouvernemental. Nous avons bien compris que le dispositif se déclinait en quatre axes qui se décomposaient eux-mêmes en seize mesures, que cela faisait appel aux quatre niveaux différents d'échelons régionaux et locaux, et que vous misiez beaucoup sur l'appropriation et l'ancrage territorial. Comment allez-vous vous assurer que tout cela va bien traverser les différentes strates géographiques, et que les mesures que vous allez prendre au niveau national vont bien ruisseler jusqu'à l'utilisateur final ?

■ Julia HERRIOT

C'est tout le travail de notre équipe à l'ANCT. Nous nous appuyons beaucoup sur nos relais en Préfectures de façon à faire les remontées de gouvernance qui vont être identifiées par les Préfectures à travers les manifestations d'intérêts sur la plateforme dont j'ai parlé. Dans un premier temps, nous allons recenser ces gouvernances, celles qui existent, celles qui souhaitent être formées et essayer d'accompagner au maximum celles qui sont en formation. Il y a beaucoup de territoires où il y a des schémas départementaux d'actions numériques ou d'autres contrats en cours où la gouvernance existe déjà. L'idée est de mettre de nouveaux acteurs dans ces gouvernances-là, pourquoi pas des acteurs privés, des opérateurs de services publics qui ont leur place dans cette gouvernance sur l'inclusion numérique. Cela pour les gouvernances qui sont déjà formées ou en consolidation. Quasiment partout, à 90 %, nous avons un porteur de gouvernance dans tous les départements. Globalement, tout le monde s'est plus ou moins positionné, c'est souvent le Conseil départemental qui se positionne, mais cela peut aussi être des métropoles. L'avantage de France numérique ensemble, c'est qu'effectivement il y a un co-portage État/collectivités avec un ou deux co-porteurs de collectivités. Mais dans ces gouvernances-là, il peut y avoir plusieurs feuilles de route. L'objectif de France numérique ensemble est que tout le monde se mette autour de la table, à la fois les collectivités, le tissu associatif, les opérateurs de services publics, potentiellement des entreprises privées pour savoir qui fait quoi, comment pensons-nous la pérennité du dispositif conseillers numériques ensemble ? Comment l'organisons-nous ? Quels sont les besoins ? Puisque l'État va pouvoir subventionner des projets d'ingénierie financière en 2024, pourquoi pas aussi sur du soutien en matériel informatique reconditionné ? Pour répondre précisément à la question, c'est déjà bien enclenché. Nous, nous ne sommes qu'en orchestration. Mais globalement, il y a déjà beaucoup de choses qui préexistent et nous serons surtout là pour accompagner les territoires où c'est plus compliqué.

■ Frédéric GERBELOT

La première question, c'était comment s'assure-t-on que l'objectif va bien atteindre sa cible ? La question subsidiaire était comment assure-t-on la pérennité ? Mais vous avez anticipé et y avez déjà répondu.

■ **Jean-Luc DUFLLOT**

Communauté urbaine d'Arras Une question à l'attention de l'ANCT

Vous avez parlé d'ingénierie financière, pourriez-vous développer un peu ce sujet ? Par rapport aux conseillers numériques France services, l'appel à projets est en cours au niveau des coordinateurs, pouvez-vous revenir dessus et sur la nature des porteurs de projets et la volumétrie au niveau départemental, par exemple pour le Pas-de-Calais, combien de coordinateurs pour demain ?

■ **Julia HERRIOT**

Concernant les subventions qui vont voir le jour l'année prochaine, nous sommes pour l'instant dans une phase de recensement des gouvernances, ensuite nous serons dans une phase de recensement des besoins, qui seront fléchés sur l'ingénierie financière, à savoir comment faisons-nous en sorte que notre feuille de route France numérique ensemble puisse-t-elle être écrite ? Avons-nous besoin d'aides et d'appuis sur le diagnostic territorial, sur l'écriture de la feuille de route ? Car il y a des collectivités qui n'auront pas les ressources pour pouvoir écrire cette feuille de route. Ensuite, nous allons questionner les gouvernances pour savoir si elles ont besoin d'appuis sur l'ingénierie financière pure, à savoir avoir un ETP dédié à la création de demandes de subventions complexes type FSE, financements européens, etc. Il y a aussi un volet sur la formation sur lequel nous sommes en exploration des besoins. Nous souhaitons savoir combien d'agents publics ont besoin d'être formés à l'inclusion numérique et combien de personnes du tissu associatif, voire des professionnels de la médiation numérique, donc des aidants numériques professionnels qui ont besoin d'être formés dans la médiation numérique. Cela va concerner ces volets-là.

Sur l'appel à candidatures de conseillers numériques coordinateurs, pour rappel, un appel à candidatures est sorti à la rentrée de septembre pour proposer un soutien sur l'ouverture de postes de conseillers numériques coordinateurs. Ce sont des postes qui sont des coordinateurs de médiateurs numériques puisque nous avons ouvert cette possibilité là au début du plan de relance de bénéficier de subventions pour l'ouverture de postes de coordinateurs et c'était une expérimentation, car nous nous sommes rendus compte que cet échelon de coordinateur est vraiment très utile pour les conseillers numériques qui étaient coordonnés puisqu'ils avaient un

réfèrent autre que leur employeur (qui parfois n'est pas très au fait de ce qu'est la médiation numérique), de comment orienter la fiche de poste du conseiller numérique qu'il a recruté : Au niveau national, quand nous consultons les coordinateurs, nous avons tout de suite des remontées de besoins très précises sur leurs besoins métiers. Au national, ce sont à peu près cent postes qui sont ouverts. Vous avez jusqu'au 10 décembre pour soumettre votre candidature. Je vous invite donc à aller sur le site de société numérique. Il peut y avoir deux conseillers numériques coordinateurs par département en fonction des autres candidatures.

■ **Frédéric GERBELOT**

Clarisse DESSOUDE, souhaitez-vous apporter des compléments ?

■ **Clarisse DESSOUDE**

Je repensais tout à l'heure à la question sur l'insertion, et en fait, comment les collectivités avaient été innovantes. En effet, les obligations d'insertion socioprofessionnelle imposées aux entreprises qui répondent aux appels d'offres, ont été une innovation des collectivités dans les appels d'offres et cela a très bien fonctionné, c'est passé sur d'autres types de marché et c'est une excellente chose. Au fur et à mesure des appels d'offres des RIP, les niveaux d'exigence augmentaient. Pour répondre à la question, il faut en effet que numérique rime avec éthique, et s'il peut également rimer avec durable et responsable tout le secteur sera dans la pérennité de son activité.

■ **Christophe HUGON**

Je vous remercie à nouveau de faire entrer une vision plus élargie, d'ouvrir de nouvelles pistes avec cette table ronde et ce sujet de l'éthique qui me tient de plus en plus à cœur.

■ **Frédéric GERBELOT**

S'il y a dix ans, on m'avait dit qu'au cours des tables rondes de nos colloques nous serions amenés à évoquer des notions d'éthique et de morale, je me serais contenté de sourire poliment. Mais au point où nous en sommes, je voudrais prolonger l'exercice en vous questionnant sur la possibilité d'un numérique vertueux ?

■ **Christophe HUGON**

Cela dépend du sens que nous mettons derrière le mot vertu. Je m'étais basé sur la vision de Kant entre la morale et l'éthique ; la vertu, c'est la capacité à suivre ses valeurs morales définies par son éthique. Lorsque nous passons à l'action, la vertu correspond à une volonté d'action qui correspond à une volonté éthique.

■ **Ariel TURPIN**

Pour rebondir sur ce que tu viens de dire, si on t'avait dit il y a dix ans ... et bien moi, c'est si on me l'avait dit il y a quelques mois... Eh bien Christophe HUGON me l'a dit il y a quelques mois. Je ne voyais pas du tout où il voulait m'emmener. Eh bien là, nous voyons où tu nous emmènes. Nous avons pris beaucoup de hauteur et cela va donner des actes très différents des sujets très, peut-être trop, terre-à-terre que nous avons. Alors qu'en fait, tous ces sujets-là qui nous semblent très hauts nous ramènent à des sujets très terre-à-terre et très concrets.